

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **8 décembre 2023** à 20h00 selon convocation en date du 4 décembre 2023

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIÈRE.

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2023-069 : Demande de subvention du Collège de Neuvic

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'une demande de subvention présentée par le Collège de Neuvic au sujet d'un voyage à Chamonix pour les élèves des classes de 3ème.

La participation des familles s'élève à 390 € par enfant.


5 Enfants domiciliés à Liginiac sont concernés.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur cette demande

Après en avoir délibéré, Les membres de l'Assemblée :

- Décident de participer au financement de ce voyage à hauteur de 195 € par enfant de Liginiac concerné soit un total de 975 euros.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023
Reçu en préfecture le 14/12/2023
Publié le 14 DEC. 2023
ID : 019-211911300-20231208-DCM2023069-DE



Membres	13
Présents	13
Représentés	0
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 8 décembre 2023.
Au registre sont les signatures

